

dans et pour nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Écosse*, et de l'Isle du *Prince-Édouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A *Montréal*, ce vingt-troisième jour de Septembre, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-quatre, et de notre Règne la huitième.

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

Province du }  
*Canada.*

C. T. METCALFE.

VICTORIA, par la Grace de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

À tous ceux qui ces présentes verront—

SALUT :

Proclamation du 23 Septembre, prorogeant le Parlement au 12 Novembre.

SACHEZ maintenant que désirant et ayant résolu de rencontrer, aussitôt possible, notre peuple de notre Province du *Canada*, et de prendre son avis en Parlement Provincial, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif de notre dite Province, par ces présentes, nous convoquons l'Assemblée Législative, dans et pour notre dite Province, et la sommons de se réunir en notre Cité de *Montréal*, Mardi, le douzième jour de Novembre prochain, pour là et alors conférer et traiter avec les grands hommes et le Conseil Législatif de notre dite Province.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres, Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et pour nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Écosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'Isle du *Prince-Édouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A *Montréal*, ce vingt-troisième jour de Septembre, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-quatre, et de notre Règne la huitième.

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

Province du }  
*Canada.*

C. T. METCALFE.

VICTORIA, par la Grace de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles les Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Cité de *Montréal*, qui devait commencer et être tenu le douzième jour de Novembre courant, et à chacun de vous:—

Proclamation du 7 Novembre, convoquant le Parlement pour la Dépêche des Affaires du 28 Novembre.

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que pour divers affaires urgentes et difficiles nous concernant, ainsi que l'état et la défense de notre dite Province, nous vous avons sommés et commendés d'être présents aux tems et lieu susdits, pour traiter, agir et conclure sur ces choses qui, dans notre dit Parlement Provincial, auraient été alors proposées et prises en considération; cependant pour certaines causes et considérations, nous avons trouvé convenable de proroger notre Parlement Provincial jusqu'au vingt-huitième jour de Novembre courant, de sorte que ni vous ni aucun de vous ne serez tenus et forcés de comparaître le dit douzième jour de Novembre, dans notre dite Cité, car nous voulons, quant à ce qui nous regarde, que vous soyez, vous et chacun de vous, entièrement déchargés à cet égard; vous commandant et par la teneur des présentes vous enjoignant formellement à vous et à chacun de vous, et à tous ceux qui y sont intéressés, d'être et de comparaître personnellement le dit vingt-huitième jour de Novembre courant, dans notre Cité de *Montréal*, pour la dépêche des affaires, pour traiter, faire, agir et conclure sur les choses qui, par la faveur de Dieu, pourront être ordonnées dans notre dit Parlement Provincial par le Conseil Commun de notre dite Province.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres, Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et pour nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Écosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'Isle du *Prince-Édouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de *Montréal*, en notre dite Province, ce septième jour de Novembre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-quatre, et de notre Règne la huitième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.